

---

## L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie en Chine, 1895-1918

Mathieu Gotteland

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/allemande/337>

DOI : [10.4000/allemande.337](https://doi.org/10.4000/allemande.337)

ISSN : 2605-7913

### Éditeur

Société d'études allemandes

### Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2016

Pagination : 43-55

ISSN : 0035-0974

### Référence électronique

Mathieu Gotteland, « L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie en Chine, 1895-1918 », *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande* [En ligne], 48-1 | 2016, mis en ligne le 13 décembre 2017, consulté le 19 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/allemande/337> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/allemande.337>

---

*Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*

## L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie en Chine, 1895-1918

■ Mathieu Gotteland\*

Le but de cet article<sup>(1)</sup> est d'introduire mon travail de recherches concernant « l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie en Chine, 1895-1918 : un impérialisme informel ». Il s'appuie sur des recherches en archives effectuées aux Centre d'Archives Diplomatiques de Nantes (CADN), à l'*Österreichisches Staatsarchiv – Haus-, Hof-, und Staatsarchiv* (HHSTA) de Vienne et au *Bundesarchiv* (BA<sup>(2)</sup>) à Berlin-Lichterfelde. Il constitue une première tentative de théoriser l'impérialisme informel allemand et austro-hongrois tel qu'il a pu exister en Chine entre 1895 et 1918 (hormis le territoire de Kiautschou, qui a été déjà très étudié), afin de lever le voile sur une partie de l'histoire impériale en Chine jusque-là peu connue et qui constitue même dans l'historiographie (hormis pour des questions telles que par exemple Kiautschou ou la guerre des Boxers) une *terra incognita*, notamment en ce qui concerne les trois concessions allemandes et austro-hongroise de Tianjin et Hankou.

Les trois axes principaux de ce projet de thèse sont l'impérialisme informel, la comparaison des impérialismes allemand et austro-hongrois en Chine, et enfin l'analyse de la période cruciale de la Première Guerre mondiale pour les impérialismes en question.

La Chine n'a jamais été officiellement colonisée par une puissance quelconque dans son ensemble, annexée ou mise sous protectorat, contrairement à la grande majorité des pays frontaliers – hormis pour les territoires de Hong-Kong et Macao annexés respectivement par l'Angleterre en 1842 et le Portugal en 1849, et malgré l'installation d'une véritable colonie allemande, mais officieuse, dans la « zone d'influence » du

---

\* Docteur à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne.

1 Je dois remercier ici chaleureusement mon directeur de thèse M. le Prof. Hugues Tertrais, de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

2 Les références du *Bundesarchiv* seront dans la suite de l'article précédées de cette abréviation par commodité.

Shandong, c'est-à-dire le territoire à bail de Kiautschou<sup>(3)</sup>. Elle a cependant été l'objet de multiples impérialismes depuis la première guerre de l'opium de 1839-1842 l'ayant opposée à la Grande-Bretagne. Et depuis, après chaque guerre l'opposant à une puissance étrangère (l'Angleterre, la France ou le Japon), celles-ci – et d'autres, entraînées par la compétition impériale ainsi créée, telles que l'Allemagne, les États-Unis ou l'Italie – cherchent à obtenir plus de privilèges : extraterritorialité, contrôle des douanes, territoires à bail, zones d'influence, mais aussi les fameux « ports ouverts »<sup>(4)</sup>, où les étrangers demandent l'établissement de « concessions » destinées à leur résidence et leur commerce. Ces « concessions » sont des colonies miniatures d'un nouveau genre : la ou les<sup>(5)</sup> puissances coloniales ne possèdent pas le sol de la portion de territoire (souvent très réduite en superficie) du « port ouvert » qui appartient toujours (de plus en plus théoriquement au fil des ans<sup>(6)</sup>) à l'État chinois, et où la compétence de ces puissances se limite à l'administration municipale du territoire. Ces « concessions » ne glissent vers l'état de colonies miniatures qu'au fil du temps, après la fin de la première guerre sino-japonaise en 1895 (qui marque l'installation des concessions allemandes à Tianjin et Hankou) notamment, et surtout au tournant du siècle.

En effet, Tianjin est à la fois un « port ouvert » (depuis 1860), mais aussi un des points d'occupation étrangers cités dans le Protocole de 1901 qui clôt légalement la guerre des Boxers. Cela donne aux concessions de Tianjin un statut particulier qui ressemble beaucoup aux « territoires à bail », et où l'Allemagne, aux côtés de la Grande-Bretagne (qui obtient une concession en 1860), de la France (en 1861), du Japon (en 1898) et de la Russie (en 1901), constitue une des puissances coloniales incontournables. Il faut

3 Une concession de 99 ans avait été accordée au gouvernement allemand en 1898 après son occupation militaire de la région en 1897. Contrairement aux « concessions » proprement dites, les « territoires à bail » sont des territoires où tous les droits régaliens de l'État chinois sont cédés pour une période donnée, y compris le droit de le fortifier et d'y stationner des troupes, par exemple.

4 Villes chinoises, qui ne sont pas nécessairement des ports, bien que le terme officiel soit bien celui-ci, qui ont été ouvertes au commerce étranger par traité, ou bien, suite à un changement de stratégie dans ce domaine de l'État chinois vers la fin des années 1890 et surtout après la guerre des Boxers de 1900-1901, ouvertes par ce dernier lui-même, afin précisément d'éviter des phénomènes impérialistes qui ont accompagné l'évolution des concessions.

5 Soit par manque de moyens, soit par volonté de coalition des étrangers afin de montrer un visage égal à la Chine, certaines concessions sont gérées en commun par tous les étrangers résidents sans distinction de nationalité, concessions qu'on nomme alors « internationales » (l'exemple le plus célèbre est la concession internationale de Shanghai). Même si les puissances étrangères à qui la Chine a accordé par traité les privilèges précédemment évoqués estiment y avoir des intérêts nationaux, le phénomène impérialiste y est largement atténué. Cela a été compris par la Chine, qui a très vite cherché à internationaliser les nouveaux projets de concessions étrangères sur son sol. Cf. l'exemple de Guangzhou et des velléités allemandes : Lang, Consul allemand à Guangzhou, au Conseiller de Légation le Baron von der Goltz, 02.11.1901, BA R901 30947 ; *Ostasiatische Lloyd*, n° 10, 07.03.1902, BA R901 30947 ; Ambassade austro-hongroise à Berlin au *Auswärtiges Amt*, 09.03.1902, secret, BA R901 30947 ; Baudissin, II. Amiral d'escadre, *Mémoire sur mes impressions à Hong-Kong et Canton (Guangzhou), Séjour du 22 janvier au 7 février 1903, dont du 31 janvier au 3 février à Canton (Guangzhou)*, contenu secret et non-destiné au public, BA R901 30947 ; A. Mumm, Ministre allemand à Beijing, à S.E. le Chancelier Comte von Bülow, 20.04.1905, BA R901 30947 ; Heintzes, Consul allemand à Guangzhou, à von Bülow, 1905, BA R901 30947 ; Rex, Ministre d'Allemagne à Beijing, à von Bülow, 02.06.1909, BA R901 30947.

6 Cf. Chan Chung SING, *Les Concessions en Chine*, Paris, Presses Universitaires de France, 1925.

aussi évoquer les nombreux « corps de volontaires »<sup>(7)</sup> étrangers, dont le plus fameux est celui de Shanghai (notamment par sa diversité en termes de nationalités, et ses effectifs parfois imposants), où les « polices municipales » – légales, elles, puisqu'elles relèvent de l'administration municipale des territoires – sont préparées à être utilisées à des fins militaires et sont souvent constituées d'anciens soldats.

À Hankou, la grève générale des policiers de la concession française de la ville pendant une soirée entière constitue un électrochoc pour les autorités concessionnaires<sup>(8)</sup>. La concession allemande de Hankou, par exemple, où de telles dispositions sont illégales, a constitué, comme toutes les autres concessions de la ville, un corps de police pour ainsi dire « intermédiaire » formé de militaires sikhs (officiers, sous-officiers et simples soldats) grâce à un accord avec les autorités de la concession britannique, afin de contenir le corps de police proprement chinois, et éventuellement d'être utilisé à des fins paramilitaires en cas de troubles xénophobes<sup>(9)</sup>.

Sun Yat-Sen, quant à lui<sup>(10)</sup>, théoricien de la révolution républicaine de 1911, considère que cette situation spéciale, qui fait de son pays la proie non d'une seule puissance impérialiste, mais de toutes, rend la Chine encore inférieure aux colonies « traditionnelles » : une hypocolonie, ou une sous-colonie, s'opposant ainsi à l'idée contenue dans le terme de « demi-colonie » qu'elle serait colonisée uniquement en partie, conserverait certains droits régaliens, et limiterait la portée spatiale et temporelle du colonialisme. Le but avoué de Sun Yat-Sen est cependant de prouver que la Chine est en danger de mort afin d'éveiller un nationalisme xénophobe chez les Chinois. La question reste posée et nous sommes amenés à nous demander si en Chine le concept d'impérialisme informel peut être élargi de l'échelon local des « concessions » à l'échelon provincial, voire national. L'hypothèse de travail de cet article est que l'extension de ce concept d'impérialisme informel à l'échelon national s'est produit progressivement entre la fin des années 1890 et 1918, sous l'impulsion de l'impérialisme allemand et de son allié austro-hongrois.

## 1. L'impérialisme informel

Cette notion d'« impérialisme informel » est débattue dans sa forme actuelle par les historiens au moins depuis 1953 et le travail de J. Gallagher et R. Robinson<sup>(11)</sup>. On en

7 Corps paramilitaires étrangers, illégaux, dont l'existence est tolérée par la Chine et encouragée par les puissances coloniales, et qui rassemblent de simples citoyens, souvent par nationalité, en vue d'une défense militaire des concessions. L'établissement de tels corps devient une règle presque universelle observée par des étrangers traumatisés par l'épisode des Boxers après 1900. Ils existaient cependant déjà dans les deux concessions allemandes auparavant.

8 Conseil d'administration municipale de la concession française à Hankou, *Compte-rendu de la gestion pour l'exercice 1908, Budget 1909*, BA R901 31829.

9 Parfois temporairement : la France les remplacera assez vite par ses propres appelés venant du Tonkin, mais l'illégalité et le principe du procédé sont les mêmes. Cf. Conseil municipal de la concession allemande à Hankou, *Rapport et comptes pour la troisième année comptable, comprenant les 12 mois du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1908 et prévisions et budget communal pour l'année 1909*, BA R901 31829.

10 Wen SUEN, *le Triple Démisme*, trad. Pascal M. d'Elia S.J., Shanghai, Bureau sinologique de Zi-Ka-Wei, 1931, p. 43.

11 J. GALLAGHER, R. ROBINSON, « The Imperialism of Free Trade », *The Economic History Review*, 6 (1953), p. 1-15; R. ROBINSON, J. GALLAGHER, Alice DENNY (dir.), *Africa and the Victorians: The Official Mind of Imperialism*, 1963.

trouve cependant des traces bien identifiables dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : Karl von Rose-ritz, chef de la communauté allemande de Rio Grande do Sul, au Brésil, opposait déjà dans un discours de 1886 la « colonisation romaine » (qui chercherait l'annexion) et la « colonisation grecque » (qui, elle, chercherait la pénétration économique et culturelle sans annexion)<sup>(12)</sup>.

Cependant, peu d'historiens se risquent à tenter de trancher le débat, tout juste l'évoquent-ils comme un phénomène historiographique récurrent à prendre en compte. De notre point de vue cependant, la notion d'« impérialisme informel » nécessite une vision plus large qu'une opposition ou une adhésion pleine et entière aux théories de J. Gallagher et R. Robinson : c'est la notion-même d'impérialisme qu'il faut repenser afin de pouvoir en théoriser l'« impérialisme informel » comme une sous-catégorie ; de plus, J. Gallagher et R. Robinson s'intéressaient plus particulièrement dans leur article à un cas historique spécifique : celui de l'impérialisme britannique en Argentine, suivi en cela par quelques auteurs qui étendent ces recherches appliquées à toute l'Amérique latine, et osent parfois étendre leurs vues jusqu'à envisager un « impérialisme informel » allemand dans la région<sup>(13)</sup>. Il s'agit cependant bien de recherche appliquée, et non de recherche théorique. Une véritable théorisation de l'impérialisme informel est encore aujourd'hui délaissée au profit de débats plus larges sur l'impérialisme, le colonialisme, et ses différentes formes.

Devant ce vide laissé et considérant le caractère informel de l'impérialisme allemand et austro-hongrois en Chine comme essentiel à l'appréhension et la compréhension de cet impérialisme, nous nous devons donc de tenter une approche nécessairement introductive, mais qui constitue un premier essai au stade actuel des recherches sur la question. En effet, il nous a semblé que le désintérêt des différentes historiographies (y compris l'historiographie proprement allemande ou germanophone) pour l'impérialisme allemand en Chine au-delà du territoire à bail de Kiautschou ou de la guerre des Boxers en tant que guerre coloniale tient à une grande sous-estimation du fait impérial allemand et austro-hongrois en Chine. Les impérialismes les plus étudiés et connus dans la région sont les impérialismes japonais, britannique, russe, français. L'Italie, les États-Unis, la Belgique, mais aussi donc l'Allemagne ou l'Autriche-Hongrie, étant compris jusqu'à maintenant comme des puissances impériales mineures dans l'espace chinois (dans une ère impériale qui s'inscrirait de manière large entre 1842 et 1949).

12 Ian L.D. FORBES, « German Informal Imperialism in South America before 1914 », *Economic History Review*, 31 (1978), p. 384-398.

13 H.S. FERNS, « Britain's Informal Empire in Argentina, 1806-1914 », *Past and Present*, 4 (1953), p. 60-75 ; I. L.D. FORBES, « German Informal Imperialism » (note 12) ; Peter WINN, « British Informal Empire in Uruguay in the Nineteenth Century », *Past and Present*, 73 (1976), p. 100-126 ; John MAYO, « Britain & Chile, 1851-1886 : Anatomy of a Relationship », *Journal of Interamerican Studies and World Affairs*, 23 (1981), p. 95-120 ; Gilbert M. JOSEPH et Allen WELLS, « Collaboration and Informal Empire in Yucatan : The Case for Political Economy », *Latin American Research Review*, 18 (1983), p. 204-218 ; John MAYO et Mario ZAMUDIO VEGA, « Imperialismo de libre comercio e imperio informal en la costao este de México durante la época de Santa Anna », *Historia Mexicana*, 40 (1991), p. 673-696 ; Eugênio VARGAS GARCIA, « Imperialismo informal ? La política británica hacia América Latina en el siglo XIX », *Foro Internacional*, 46 (2006), p. 353-385 ; Andrew THOMPSON, « Informal Empire ? An Exploration in the History of Anglo-Argentine Relations, 1810-1914 », *Journal of Latin American Studies*, 24 (1992), p. 419-436.

Cela est en partie dû, certes, à la courte longévité des impérialismes allemand et austro-hongrois (qui n'est que la conséquence pour ainsi dire de la Première Guerre mondiale, les concessions allemandes ayant existé en Chine entre 1895 et 1917/1918 et la concession austro-hongroise entre 1902 et 1917), mais surtout au caractère informel de ces impérialismes, qui par définition est moins visible qu'un colonialisme plus formel (tel qu'il a pu exister à Hong-Kong, Macao, dans les territoires à bail, etc.), mais aussi moins stable et qui laisse nécessairement moins de traces.

## 2. Impérialismes comparés de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie en Chine

Cela nous amène donc tout naturellement à considérer les concessions allemandes et austro-hongroise en Chine, à la fois dans les aspects qui tiennent de l'impérialisme, et dans une vue de comparaison entre les impérialismes allemand et austro-hongrois, qui forment tous deux le sujet de cet article : en effet, l'impérialisme austro-hongrois est presque exclusivement concentré dans l'unique concession que l'Empire d'Autriche et le Royaume apostolique de Hongrie possèdent en commun dans la ville de Tianjin ; bien que l'impérialisme allemand soit plus divers, cherchant à être pour ainsi dire un « impérialisme total », bien qu'informel, il est lui aussi centré autour de ses deux concessions dans les villes de Tianjin et de Hankou.

Une des différences fondamentales entre les deux concessions allemandes et la concession austro-hongroise est liée au contexte de la mise en place de ces concessions : les concessions allemandes à Tianjin et Hankou ont été créées dans la foulée de la défaite chinoise après la première guerre sino-japonaise en 1895<sup>(14)</sup>. La concession austro-hongroise, elle, a été créée dans le contexte de l'intervention internationale contre le mouvement des Boxers – délimitée par le contingent austro-hongrois en 1900<sup>(15)</sup>, son administration est confiée au gouvernement provisoire de Tianjin (gouvernement international) jusqu'en août 1902<sup>(16)</sup>, date à laquelle l'Autriche-Hongrie acquiert le contrôle véritable de sa concession, dont l'existence est validée par traité en décembre<sup>(17)</sup>.

En effet, l'Allemagne acquiert des territoires presque vierges de toute habitation<sup>(18)</sup> et en interdit la résidence aux Chinois<sup>(19)</sup> (hormis évidemment les coolies au service des étrangers et les employés municipaux) afin d'en faire des « petites Allemagnes », relativement petits en superficie<sup>(20)</sup>, mais étendus à Tianjin en 1901 de manière assez considérable. L'Autriche-Hongrie, elle, acquiert un territoire imposant en termes de

14 Texte des deux traités sino-allemands de 1895 de Tianjin et de Hankou, BA R901 30895.

15 H. Accurti au Consulat austro-hongrois à Tianjin, 10.06.1909, OESTA-HHSTA Peking 100.

16 Légation austro-hongroise à Tianjin aux membres du Conseil du gouvernement provisoire à Tianjin, 28.10.1901, OESTA-HHSTA Peking 100 ; « La concession austro-hongroise », Rapport du consulat de Tientsin du 31.01.1903, OESTA-HHSTA MdÄ AR F63 Tientsin.

17 Traité du 27.12.1902 entre la Chine et l'Autriche-Hongrie sur la cession de la concession austro-hongroise de Tianjin, OESTA-HHSTA Peking 36.

18 Mémoire sur le traité de la concession de Hankou du 03.10.1895, BA R901 30895.

19 Cf. note 18.

20 La concession allemande de Hankou a une superficie de 600 *mou* (environ 40 ha). Cf. Traité du 03.10.1895 entre la Chine et l'Allemagne sur la cession de la concession allemande de Hankou, BA R901 30895.

superficie<sup>(21)</sup>, mais qui est en fait un faubourg chinois de la cité de Tianjin<sup>(22)</sup>, peuplé d'environ 35 000 personnes<sup>(23)</sup>, et où très peu d'Austro-Hongrois (toutes minorités comprises) résident, hormis bien sûr pour ce qui est du corps d'occupation et des employés municipaux et consulaires<sup>(24)</sup>. L'Empire austro-hongrois se retrouve ainsi à gérer une « commune » (c'est le terme officiel) à la fois relevant de l'Empire d'Autriche et du Royaume apostolique de Hongrie, mais habitée de manière presque entière par des Chinois et quelques autres non-nationaux. Ainsi pour créer des bâtiments publics, les autorités austro-hongroises se voient obligées d'utiliser une astuce : les prêtres des temples chinois ne pouvant justifier de titres de propriété en règle verront les bâtiments confisqués par l'administration<sup>(25)</sup>.

En ce qui concerne la mise en place des concessions, le seul point où Allemagne et Autriche-Hongrie se retrouvent est que les deux puissances ont négocié (pour les trois territoires) une concession éternelle<sup>(26)</sup>. Cela revient à dire que contre le versement d'un loyer chaque année<sup>(27)</sup> – qui là encore est beaucoup plus élevé pour l'Autriche-Hongrie que pour l'Allemagne, en raison de l'étendue de sa concession mais aussi et surtout de l'époque tardive à laquelle celle-ci a été mise en place – ces deux puissances possèdent, non *de jure*, mais *de facto*, le sol de leurs concessions, ce qui les rapproche un peu plus du statut de colonies.

Une manière intéressante d'étudier les moyens de cet impérialisme concessionnaire est l'étude des forces de l'ordre dans les concessions. De ce point de vue aussi, les concessions allemandes se distinguent de la concession austro-hongroise, mais aussi entre elles. En effet, et comme évoqué précédemment, bien que Tianjin soit un cas spécial (il s'agit d'un point d'occupation étranger cité dans le Protocole de 1901), les concessions ne peuvent en principe ni être fortifiées, ni être utilisées à des fins militaires, et seule l'administration municipale de ces concessions est confiée aux puissances concessionnaires, afin d'y assurer la paisible résidence des étrangers ainsi que leur commerce.

21 Entre 1 011,865 *mou* et 1 178,411 *mou*, suivant la prise en compte ou non d'un territoire litigieux, ce qui représente respectivement environ 62 ha et environ 72,3 ha. Cf. « La concession austro-hongroise », Rapport du consulat de Tientsin du 31/01/1903, OESTA-HHSTA MdÄ AR F63 Tientsin.

22 Le faubourg est nommé « Hotung » par les autorités austro-hongroises. Nous ne connaissons pas la transcription en *pinyin* de ce terme.

23 La population du faubourg qui deviendra la concession austro-hongroise est estimée être entre 25 000 et 30 000 personnes au recensement de décembre 1832 (« La concession austro-hongroise » [note 21]), 35 000 en 1910 (« Le settlement austro-hongrois à Tientsin [Tianjin] », *Rapport commercial du consulat impérial et royal austro-hongrois à Tientsin [Tianjin] pour l'année 1910*, OESTA-HHSTA Peking 67) soit 10 % de la population chinoise de la ville, et de 37 000 en 1912 (Médecin de frégate Ferdinand Necsei au commandement du détachement de marine austro-hongrois à Beijing, 03.04.1912, OESTA-HHSTA Peking 87).

24 Le secrétaire de la concession austro-hongroise H. Accurti la considérait encore en 1909 comme n'accueillant aucun Européen (Rapport de H. Accurti, Secrétaire de la concession austro-hongroise de Tianjin, 17.06.1909, OESTA-HHSTA Peking 68).

25 « La concession austro-hongroise » (note 21).

26 Cf. notes 18 et 21.

27 À Hankou, le gouvernement allemand payait 0,117 *tael* (*liang*) par *mou* au titre de l'impôt foncier, et 3 *taels* par « picul » de riz, au titre de l'impôt sur cette denrée (cf. note 18). À Tianjin, l'Autriche-Hongrie payait 1 « tiau » par *mou* (cf. note 21).

Ainsi les corps de police sont appelés *de facto* à jouer un rôle quasi paramilitaire dans la défense éventuelle des concessions contre une invasion étrangère ou des troubles xénophobes, surtout après le traumatisme de la guerre des Boxers. Ce sentiment est exacerbé par la révolution républicaine de 1911-1912, puis la Première Guerre mondiale, et bien sûr par la très petite taille des concessions et donc la difficulté stratégique de maintenir et protéger ces positions étrangères qui forment en cas de troubles des enclaves en territoire chinois.

Il est intéressant de noter que l'Allemagne, qui interdisait par traité aux Chinois la libre résidence sur le territoire de ses concessions, employait comme « gardes municipaux » dans ses deux concessions de Tianjin et de Hankou exclusivement des Chinois, y compris en tant qu'officiers et sous-officiers, dont la responsabilité était confiée à un Allemand, qui prenait le titre d'« inspecteur de police » de la concession. L'incident à Hankou en 1908, qui prive la concession française de la ville de sa police pendant une soirée en raison d'une mutinerie de sa police chinoise, incite les autorités allemandes, grâce à un accord avec les Britanniques, à superposer un corps de Sikhs pour contrôler la police chinoise<sup>(28)</sup>. Cela ne change cependant que peu de choses au fond de la politique allemande quant à ce qui touche au maintien de l'ordre dans ses concessions.

L'Autriche-Hongrie, au contraire, et malgré le nombre extrêmement faible d'étrangers comparé au nombre d'habitants chinois de sa concession de Tianjin, choisira de confier la responsabilité de la police municipale au détachement de marine stationné dans sa concession, et qui constitue son corps d'occupation<sup>(29)</sup>. Cela donna parfois lieu à des abus dont des pétitions de notables chinois conservées aux archives de Vienne témoignent<sup>(30)</sup>. Il s'agissait cependant à la fois d'une mesure d'économie et d'un moyen d'affirmer la présence de l'Autriche-Hongrie dans un territoire dont l'administration lui est formellement attribuée, mais qui est de fait difficile à contrôler pour les raisons démographiques évoquées : l'exercice des fonctions de police par des marins austro-hongrois en uniforme vise aussi à affirmer la présence impériale de l'empire européen sur le petit territoire. Leur effectif très insuffisant les oblige cependant très vite à doter la concession d'un corps de police proprement chinois, soumis à l'autorité du corps d'occupation.

Un autre point de vue primordial pour comparer les politiques coloniales allemande et austro-hongroise dans leurs concessions respectives est le mode de gestion de ces concessions. En effet, bien que sous l'autorité nominale du consul d'Allemagne de Tianjin et de Hankou, les concessions de ces villes sont en fait gérées (pour ce qui ne relève pas des affaires politiques ou diplomatiques, mais bien de l'administration-même des concessions) par des « conseils municipaux ». Ces « conseils » sont formés des autorités consulaires, qui n'ont qu'une voix informelle et pour ainsi dire symbolique, mais aussi et surtout des propriétaires étrangers de la concession, avec un nombre de voix proportionnel à leur impôt foncier<sup>(31)</sup>.

---

28 Conseil municipal de la concession allemande à Hankou (note 9).

29 Stimvoll, Consul austro-hongrois à Tianjin, au Dr A. von Rosthorn, Ministre austro-hongrois à Beijing, 13/12/1911, OESTA-HHSTA Peking 87.

30 OESTA-HHSTA Peking 87.

31 *Tageblatt für Nord-China*, 07.04.1916, p. 5-6, « Les 10 ans d'existence de la commune concessionnaire allemande à Tientsin (Tianjin) ».



Au contraire, l'Autriche-Hongrie, dont nous avons vu qu'elle avait confié les fonctions de police à ses soldats du corps d'occupation et non à des Chinois comme dans les concessions allemandes, crée dans sa concession de Tianjin un « conseil municipal ». Il est formé, là encore, des autorités consulaires, possédant une voix symbolique, mais surtout des notables chinois, associant ainsi la population « indigène », chinoise, de sa concession à son administration immédiate, y compris la perception des impôts et le choix de leur taux, ce qui vise à s'arroger l'opinion chinoise du quartier concessionnaire, ou à tout le moins celle de ses élites. Un système parallèle existe cependant : il s'agit du *Niederlassungssekretär* (secrétaire de la concession) ; il a pour responsabilité d'abord la gestion de la police (un « inspecteur de police » sera ensuite nommé sur le modèle allemand<sup>(32)</sup>), et surtout l'aménagement du territoire.

Ce secrétaire, qui, entre 1902 et 1917, est et reste l'enseigne de vaisseau Hugo Accurti<sup>(33)</sup>, un Italien de Fiume (et donc de nationalité hongroise), qui, bien que vivant dans des conditions misérables, conçut des projets proprement pharaoniques pour la concession austro-hongroise, qu'il voulut progressivement transformer en place commerciale incontournable à Tianjin : construction d'un pont en fer<sup>(34)</sup> permettant le passage du tramway (belge<sup>(35)</sup>) et faisant de la concession le passage obligé entre la Cité chinoise et la gare dite « de l'Est » (ligne de chemin de fer Beijing-Mukden) ; établissement d'une société anonyme visant à aménager les voies principales de la concession et y construire des bâtiments à l'europpéenne, ainsi qu'à aménager les quais (grâce à une *Niederlassungsbaugesellschaft* telle qu'il en existe systématiquement dans les concessions allemandes) ; négociations avec les chemins de fer pour faire du marais litigieux au nord-est de la concession un port à jonques, afin de capter le commerce fluvial de Tianjin<sup>(36)</sup>, etc.

Il se heurte évidemment aux difficultés démographiques évoquées, mais aussi au manque de capitaux autrichiens, publics ou privés : ainsi la *Hotung-Baugesellschaft* (la société anonyme qu'il crée et dirige et précédemment évoquée) est contrôlée par des capitaux privés majoritairement français<sup>(37)</sup>.

Cependant il serait réducteur pour caractériser l'impérialisme allemand – et même l'impérialisme austro-hongrois – de se limiter à étudier l'impérialisme de type concessionnaire. Le commerce<sup>(38)</sup> (et notamment le commerce des armes et

32 Cf. note 33.

33 Il prend ses fonctions à la mi-septembre 1902.

34 Rapport de H. Accurti (note 24).

35 La Compagnie de Tramways et d'Électricité de Tientsin [Tianjin].

36 H. Accurti, Secrétaire de la concession austro-hongroise, au Consulat austro-hongrois, 10.01.1906, OESTA-HHSTA Peking 68.

37 Cf. note 38.

38 En 1913, l'Allemagne se place en 3<sup>e</sup> position (Chine non comprise) dans le classement des nations en terme de navigation (tonnage), de commerce maritime, et de perception de droits de douanes, qui sont trois indicateurs-clefs. L'Autriche-Hongrie occupait une place honorable, avec respectivement 0,31 %, 0,47 % et 0,79 %. Il faut aussi noter qu'elle part de loin en 1902 et que la progression de son commerce avec la Chine a été fulgurante : il a été multiplié par 3 entre 1905 et 1913 pour ce qui est de l'export vers la Chine, par 4,8 entre 1905 et 1909 pour ce qui est de l'import depuis la Chine, et par 3 entre 1905 et 1913 pour ce qui est du commerce total. Cf. *Rapport annuel du Consulat général impérial et royal austro-hongrois à Shanghai pour l'année 1914*, OESTA-HHSTA Peking 71 ; *Rapport commercial du*

munitions<sup>(39)</sup>, les prêts<sup>(40)</sup>, les demandes d'indemnités<sup>(41)</sup>, l'établissement de banques allemandes (la fameuse *Deutsch-Asiatische Bank*) ou austro-hongroise<sup>(42)</sup> sont à la fois des outils et des marqueurs de l'impérialisme. On pourrait aussi parler de la présence navale, souvent citée sous le nom de « politique de la canonnière », qui est à la fois une garantie de sécurité pour les positions étrangères et un moyen puissant d'accroître le prestige d'une nation impérialiste.

Sous tous ces angles cependant, l'Autriche-Hongrie est extrêmement faible en Chine, aussi en comparaison avec les autres puissances et avec l'Allemagne en particulier. Il est intéressant de ce point de vue de constater que l'opinion des autorités austro-hongroises sur le sujet varie entre une dénonciation de l'écrasante concurrence allemande et l'espoir que la force de ce même commerce allemand profitera au commerce austro-hongrois au nom qu'il est germanophone.

Du point de vue du commerce des armes et des munitions, l'Autriche-Hongrie avait fait un pas très significatif mais vite balayé par l'arrivée de la guerre européenne à l'été 1914. Elle avait en effet accordé une série de prêts en 1912, notamment de Skoda et des fonderies Poldi, conditionnés à l'utilisation de l'argent pour acheter de l'acier à l'Autriche-Hongrie et le transformer en armes et munitions dans des usines austro-hongroises<sup>(43)</sup>.

### 3. Impérialisme austro-allemand en Chine et Première Guerre mondiale

Ceci nous amène à parler d'une période-clef du sujet : la Première Guerre mondiale. En effet, la période 1914-1918, loin de sonner le glas de l'impérialisme allemand et

*consulat impérial et royal austro-hongrois à Tientsin [Tianjin] pour l'année 1917*, OESTA-HHSTA Peking 72.

- 39 En 1913, l'Allemagne était le premier importateur d'armes et de munitions en Chine, avec 72,6 % de part de marché et elle reste largement majoritaire encore en 1914 avec 53,6 %. L'Autriche-Hongrie, qui débutait tout juste dans ce domaine en 1912-1913 (mais restait un nain par rapport à ses concurrents avec seulement 0,04 % de part de marché), a vu sa place immédiatement anéantie par la guerre commerciale en 1914. Cf. *Rapport annuel du consulat général austro-hongrois à Shanghai pour l'année 1914*, OESTA-HHSTA Peking 71.
- 40 *Via capital public ou privé*, l'Allemagne a contribué à au moins 10 différents prêts à la Chine entre 1895 et 1912, pour une somme totale de 466 100 000 *taels*. L'Autriche-Hongrie, *via* les prêts de la firme Skoda et des fonderies Poldi en 1912 et 1913 rentrait à peine dans cette logique au début de la guerre européenne, et avait prêté 4 250 000 *taels* (dont 3 950 000 prêtés par Skoda). Cf. *Rapport commercial du consulat austro-hongrois à Tientsin [Tianjin] pour l'année 1913*, OESTA-HHSTA Peking 67 ; *Rapport commercial du consulat austro-hongrois à Tientsin pour le 2<sup>e</sup> trimestre 1914*, OESTA-HHSTA Peking 67.
- 41 L'Allemagne aurait dû toucher au titre de l'indemnité des Boxers 900 705 15 *taels* (2<sup>e</sup> plus forte indemnité) et 944 780 *taels* au titre de l'indemnité de la révolution de 1912 (2<sup>e</sup> plus forte indemnité). L'Autriche-Hongrie respectivement 4 003 920 *taels* (0,9 % de la somme totale) et 10 810 *taels* (0,2 % de la somme totale).
- 42 L'établissement d'une banque austro-chinoise est un serpent de mer dans les relations sino-austro-hongroises pour des autorités à Vienne prises entre deux feux : le manque de soutien du gouvernement chinois et le manque de capitaux en Autriche-Hongrie. Le dossier est discuté entre le gouvernement austro-hongrois et les banquiers d'une part et entre le premier et le gouvernement chinois d'autre part sur toute la période 1902-1917. Cf. notamment Dr Viktor Chevalier von Bauer, *Mémoire concernant la fondation d'une banque d'outre-mer autrichienne en Chine*, 1905, secret, OESTA-HHSTA Peking 39.
- 43 Cf. notes 44 et 45.

austro-hongrois en Chine dès 1914, comme cela est parfois présenté (avec la rapide capitulation de Qingdao face aux troupes japonaises et britanniques), a été un formidable laboratoire permettant de tester notre hypothèse de travail initiale selon laquelle l'impérialisme informel allemand en Chine se rapproche d'un impérialisme dit « total ».

On peut là encore comparer le faible impérialisme austro-hongrois et l'impérialisme allemand dans l'étude de l'impact de la Première Guerre mondiale. En effet, loin de jouer le rôle d'un allié, d'entretenir une quelconque collaboration avec les autorités allemandes, les Austro-Hongrois en Chine subissent d'abord la guerre commerciale, réduisant leurs ambitions à peu de choses et leur impérialisme « extra-concessionnaire » à presque rien, puisque les prêts Skoda et Poldi n'ont plus la possibilité de remplir leur office dès 1914, et ce malgré le statut neutre de la Chine dans la guerre. La concession austro-hongroise, elle, est espionnée, et l'Autriche-Hongrie se voit contrainte à un rôle passif dans la guerre secrète opposant Entente et Empires centraux en Chine : celui de déjouer d'éventuels complots de l'Entente contre sa concession<sup>(44)</sup>, d'accueillir les évadés des camps de prisonniers russes en Sibérie, et surtout de déjouer les nombreuses tentatives russes d'espionner les autorités et les militaires<sup>(45)</sup>.

Le coup de grâce sera donné en 1917 par la déclaration de guerre de la Chine à l'Allemagne, qui touche aussi l'Autriche-Hongrie, pour ainsi dire « incidemment » : sans ordres de sa hiérarchie à Beijing et réduit à obéir aux injonctions du ministre des Pays-Bas en Chine, chargé des intérêts austro-hongrois, le consul à Tianjin rétrocède officiellement la concession aux autorités chinoises ; bien qu'en négociant des termes favorables, notamment vis-à-vis du corps d'occupation présent à Tianjin, qui est autorisé à se rendre au Quartier des Légations<sup>(46)</sup>. La Première Guerre mondiale révèle donc essentiellement l'extrême fragilité d'un impérialisme austro-hongrois dont il faut souligner qu'il n'était que naissant (réellement mis en place qu'entre 1902 et 1917) et qui commençait à avoir des résultats satisfaisants en 1913, ce qui est peu retenu, notamment en raison de la très courte durée de cet « âge d'or » de l'impérialisme austro-hongrois en Chine.

44 L'Autriche-Hongrie dut faire face à l'été 1917 à un complot de l'Entente visant à envahir sa concession et à mettre à sa tête H. Accurti, en tant que « président » d'une concession austro-hongroise républicaine. Cf. Consul austro-hongrois à Tianjin à la Légation austro-hongroise à Beijing 1528/17, 31.07.1917, OESTA-HHSTA Peking 83 ; Consul austro-hongrois à Tianjin à la Légation austro-hongroise à Beijing 1542/17, 31.07.1917, OESTA-HHSTA Peking 83 ; Déposition du matelot de 1<sup>re</sup> classe Edmund Richter, du détachement de marine de Tianjin, 31.07.1917, OESTA-HHSTA Peking 83 ; Télégramme chiffré du Consul austro-hongrois à Tianjin, 01.08.1917, in : Consul austro-hongrois à Tianjin à la Légation austro-hongroise à Beijing, 05.08.1917, OESTA-HHSTA Peking 83 ; Consul austro-hongrois à Tianjin à la Légation austro-hongroise à Beijing, 05.08.1917, OESTA-HHSTA Peking 83 ; Témoignage de H. Accurti, in : Jugement contre le national hongrois Josef Goennert, soupçonné du crime de rébellion, 06.08.1917, 11 h 25 du matin, OESTA-HHSTA Peking 83 ; A. Kunz, à Shanghai, au Consul austro-hongrois à Shanghai, 11.08.1917, OESTA-HHSTA Peking 83.

45 Déposition de Franz Zurovec, conducteur de train, 04.12.1916, OESTA-HHSTA Peking 43 ; Déposition de Franz Josef Strojnowski au consulat allemand de Mukden, 28.11.1916, OESTA-HHSTA Peking 43 ; Lieutenant de vaisseau Gayer, Détachement de marine à Beijing, à la Légation à Beijing, 05.12.1916, OESTA-HHSTA Peking 43 ; O. Gayer, au commandement du détachement de marine à Tianjin, 05.12.1916, OESTA-HHSTA Peking 43.

46 Consul austro-hongrois à Tianjin à la Légation austro-hongroise à Beijing, 14.08.1917, OESTA-HHSTA Peking 83.

L'Allemagne, elle, est bien plus active: le caractère total du conflit en Europe est superposé dans le contexte chinois. Elle prouve ainsi non seulement la tangibilité, mais aussi l'efficacité, la pénétration, et pour ainsi dire la totalisation de son impérialisme. Au-delà d'une propagande puissante dotée de plusieurs organes de presse à destination de la population chinoise et qui défend la position de l'Allemagne<sup>(47)</sup>, ou de la formation d'officiers chinois par des Allemands, l'Allemagne est très manifestement en position de force en Chine, alors même qu'elle vient d'y subir une défaite militaire face aux troupes japonaises et britanniques dans la province du Shandong.

Ce qui est *a priori* un paradoxe s'explique par le caractère informel de l'impérialisme allemand. Quand un impérialisme plus formel tel qu'il a pu exister à Kiautschou est un handicap dans un conflit ouvert (notamment en raison de l'éloignement géographique et des difficultés de communication ou de ravitaillement), un impérialisme informel permet de mener des opérations certes souterraines mais tout aussi (ou plus?) efficaces dans ce conflit inter-impérial qui oppose en Chine l'Allemagne aux puissances de l'Entente, où elles sont bien mieux implantées en apparence.

Bien sûr, les archives des puissances de l'Entente sur la question sont à prendre avec précaution et à confronter avec des sources neutres ou provenant des archives des Empires centraux eux-mêmes, mais il n'est pas inintéressant de noter que ce qui pour les Français était considéré comme de simples rumeurs et classé sans suite en 1909, à savoir l'installation à Guangzhou d'une concession allemande, a été dans les faits un projet poursuivi sans relâche par les consuls allemands successifs entre 1895 et 1917<sup>(48)</sup>.

Les Français sont d'ailleurs bien plus intéressés et concernés par les menées dites «germano-annamites» sur le territoire chinois, c'est-à-dire le soutien de l'Allemagne aux indépendantistes indochinois, qui provoqua par exemple une escarmouche au poste de frontière sino-annamite de Ta Lung le 13 mars 1915<sup>(49)</sup>. Ils font la démonstration par ailleurs d'un triangle Allemagne-Guomindang-indépendantistes annamites par de nombreux éléments troublants, dont le nombre élevé, la plupart du temps majoritaire<sup>(50)</sup>, de Chinois (mercenaires ou affiliés au Guomindang, il est impossible de le savoir de manière sûre et définitive) dans les rangs de l'armée indépendantiste, et par la saisie d'un brassard à Ta Lung arborant des inscriptions en langues chinoise et vietnamienne<sup>(51)</sup>.

47 Colonel Merienne-Lucas, commandant le COC, au Ministre de la Guerre, 17.01.1917, Service Historique de la Défense de Vincennes (SHD) 11 h 51, 2, B.

48 Consul de France à Guangzhou au Ministre des Affaires étrangères, 30.06.1909, CADN Pékin 510bis; cf. aussi note 5.

49 Chef de Bataillon Marquet, commandant le 2<sup>e</sup> territoire militaire (Cao Bang, Tonkin, auj. Vietnam), Commissaire délégué à la police frontière, au Gouverneur général de l'Indochine, 19.03.1915, confidentiel, CADN Pékin 361.

50 À Ta Lung, les Chinois forment 70 % des rangs indépendantistes selon les archives françaises, cf. note 57.

51 Le brassard porte la double inscription Quoang Phug Quan (Quang Phuc Quan) en vietnamien et Yue Nan Guang Fu Jun en chinois, ce qui signifie «armée indépendantiste», CADN Pékin 361. Je dois ici adresser mes remerciements pour leurs éclaircissements et la traduction des langues vietnamienne et chinoise respectivement à Mlle Nguyen ThiThuyPhuong, et à Mlle Chang Yahui.

Au travers des archives françaises, nous apercevons aussi l'implication forte de l'Allemagne dans l'affaire Laoxikai (1915-1917)<sup>(52)</sup>; l'encadrement des troupes chinoises stationnées autour de Tianjin en raison de la précédente affaire (1917)<sup>(53)</sup>; un trafic d'armes avec les camps de prisonniers en Sibérie *via* la Chine sous couvert de la Croix rouge<sup>(54)</sup>; une très puissante propagande; un projet d'établissement d'une ligne de chemin de fer de Bagdad à Qingdao<sup>(55)</sup>; l'utilisation du *jihad* (déclaré en 1914 par le sultan-calife de l'Empire ottoman) pour contrôler les musulmans chinois<sup>(56)</sup>, entre autres pour organiser des attentats contre le chemin de fer transsibérien<sup>(57)</sup> à la frontière sino-russe; des alliances avec des seigneurs de guerre chinois<sup>(58)</sup>, etc.

## Conclusion

L'hypothèse fondatrice de ce travail est confirmée, à savoir que l'impérialisme allemand en Chine, bien qu'informel, dans bien des aspects, approchait d'un impérialisme dit « total ».

Il est aussi nécessaire de redonner à l'impérialisme austro-hongrois sa juste place, car s'il fut longtemps faible, et malgré l'inexpérience en matière coloniale et la puissance inférieure de l'Empire austro-hongrois en comparaison de pays tels que la France, le Royaume-Uni ou la Russie, il est à l'heure actuelle très sous-estimé. Il aurait probablement pu atteindre un niveau comparable ou légèrement inférieur à celui de la France ou de l'Allemagne, *via* des leviers que nous avons brièvement évoqués ici, hormis les événements européens de 1914, mais c'est une opinion qui relève de l'histoire contrefactuelle.

Un travail de recherche approfondi sur les trois axes principaux évoqués est encore à envisager ou à approfondir, à la fois à travers les archives allemandes, autrichiennes et françaises, mais aussi les archives britanniques, australiennes et japonaises, diplomatiques et militaires, et autant que possible au travers de sources proprement chinoises.

---

52 Après de longues négociations ayant commencé en 1902 entre la France et la Chine pour que la première obtienne à Tianjin une extension de sa concession vers l'ouest, c'est-à-dire le quartier chinois de Laoxikai, elle décide en 1915 d'« annexer » purement et simplement le quartier à la concession française, ce qui provoqua un mouvement de protestation anti-français et de très importantes grèves qui durèrent jusqu'en 1917 et faillirent provoquer une guerre entre la Chine et la France. Le pivot central de ces mouvements de grève était un nommé « PienYu-Ting », vice-président de la chambre de commerce de Tianjin, et *a priori* agent de l'Allemagne, dans la mesure où cette dernière le finançait et payait les grévistes. Cf. Merienne-Lucas, 25.01.1917, shd 11H51, 2, B.

53 Merienne-Lucas, au Ministre de la Guerre, 03.01.1917, SHD 11H51, 2, B.

54 *Ibid.*, 17.01.1917, SHD 11H51, 2, B.

55 Merienne-Lucas, au Ministre de France à Beijing et au Consul général de France à Tianjin, 05.02.1917; Merienne-Lucas, au Ministre de la Guerre, 07.02.1917, SHD 11H51, 2, B.

56 *Ibid.*, 07.03.1917, SHD 11H51, 2, B.

57 Merienne-Lucas, au Ministre de France à Beijing et au Consul général de France à Tianjin, 05.02.1917, SHD 11H51, 2, B.

58 Merienne-Lucas, au Ministre de la Guerre, 07.03.1917, SHD 11H51, 2, B.

## Résumé

*L'article s'appuie sur des recherches en archives effectuées au Centre d'Archives Diplomatiques de Nantes (CADN), au Service Historique de la Défense (SHD) de Vincennes, à l'Österreichisches Staatsarchiv (OESTA), au Haus-, Hof-, und Staatsarchiv (HHSTA) de Vienne et au Bundesarchiv (BA) à Berlin-Lichterfelde. Il constitue une première tentative de théoriser l'impérialisme informel allemand et austro-hongrois tel qu'il a pu exister en Chine entre 1895 et 1918 (hormis le territoire de Kiautschou, qui a été déjà très étudié), afin de lever le voile sur une partie de l'histoire impériale en Chine jusque-là peu connue et qui constitue même dans l'historiographie (hormis pour des questions telles que par exemple Kiautschou ou la guerre des Boxers) une terra incognita, notamment en ce qui concerne les trois concessions allemandes et austro-hongroise de Tianjin et Hankou. Les trois axes principaux de cet article sont l'impérialisme informel, la comparaison des impérialismes allemand et austro-hongrois en Chine, et enfin l'analyse de la période cruciale de la Première Guerre mondiale pour les impérialismes en question.*

## Zusammenfassung

*Der Artikel stützt sich auf Nachforschungen im Centre d'Archives Diplomatiques de Nantes (CADN), im Service Historique de la Défense (SHD), Vincennes, im Österreichischen Staatsarchiv (OESTA), im Wiener Haus-, Hof-, und Staatsarchiv (HHSTA) sowie im Bundesarchiv Berlin-Lichterfelde (BA). Erstmals wird hier der Versuch unternommen, über die weithin bekannten Themen des Schutzgebietes Kiautschou und des Boxer-Krieges hinaus die Geschichte des deutsch-österreichischen Imperialismus im China der Jahre 1895 bis 1918 aufzuarbeiten und auf theoretischer Ebene zu abstrahieren. Tatsächlich stellt eine eingehende Untersuchung der deutschen und österreichisch-ungarischen Niederlassungen in China, mit Ausnahme Kiaoutchous, bislang ein Desiderat in der geschichtswissenschaftlichen Forschung dar. Die Gliederung des Artikels beinhaltet eine Untersuchung des informellen Imperialismus in China, eine Gegenüberstellung der deutschen und der österreichisch-ungarischen Unternehmungen sowie eine Analyse der Auswirkungen des Ersten Weltkriegs auf dieselben.*

## Abstract

*The article is based on archival research done at the Centre d'Archives Diplomatiques de Nantes (CADN), at the Service Historique de la Défense (SHD) in Vincennes, at the Österreichisches Staatsarchiv (OESTA), the Haus-, Hof-, und Staatsarchiv (HHSTA) in Vienna and at the Bundesarchiv (BA) in Berlin-Lichterfelde. It constitutes a first attempt to theorize the German and Austro-Hungarian informal imperialism as it existed in China between 1895 and 1918 (except for the territory of Kiautschou, which has already been studied extensively), in order to uncover a part of China's imperial history. Until now, it has been understudied, even in historiography (except for matters such as Kiautschou or the Boxer War), particularly as far as the three German and Austro-Hungarian concessions are concerned. The three main axes of this paper are the informal imperialism, the comparison between German and Austro-Hungarian imperialisms in China, and finally the analysis of the crucial era of the First World War for these imperialisms.*